

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 22 novembre 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-deux novembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : le 14 novembre 2017.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
votants : 12*

Résultat du vote : Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

**Présents : M. VOLLE – Mme CROZIER – M. TESTON – Mme BEUGNET
– M. HILAIRE – M. JOLLIVET – M. GAUTHIER – M. CORNET – Mme
PIQUEMAL – M. BOUNIARD – Mme LEBRAT.**

Excusés : Mme GRENIER a donné procuration à M TESTON.

Absents : Mme RAMUS – M EUVRARD - M. RIFFARD.

Mme Catia PIQUEMAL a été élue secrétaire.

Objet : Renouvellement du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) créé par délibération n°2016/54 du 23 novembre 2016.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2016/54 portant sur la création d'un poste d'agent scolaire dans le cadre du dispositif CUI-CAE à compter du 1^{er} décembre 2016.

Il précise que ce contrat prendra fin le 30/11/2017 et que conformément au règlement d'aides propre à ce dispositif il peut être renouvelé.

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de renouveler le poste en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi qui avait été créé par la délibération n°2016/54 du 23 novembre 2016.

- **PRECISE** que ce contrat sera d'une durée de 6 mois du 01/12/2017 au 31/05/2018.

- **PRECISE** que la durée de travail est fixée à 22 heures par semaine.

- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

- **AUTORISE** son Maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

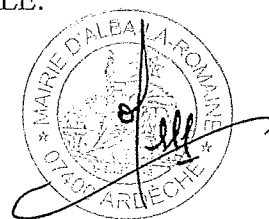
Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 22 novembre 2017.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 23 novembre 2017
Le Maire,
André VOLLE.



RECU A
LA PREFECTURE LE

24 NOV. 2017



.../...